

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2019

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1862

présenté par
M. Véran

ARTICLE 17

À la première phrase de l'alinéa 27, substituer aux mots :

« à la présente section »

les mots :

« au présent chapitre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.